



Conditions generales de ventes

Par **Xafly**, le **14/05/2009** à **09:01**

Bonjour,

Je doit rédiger des conditions générales de ventes, et l'on m'a dit qu'il fallait que la taille des caractères utilisée ne soit pas trop petite (pour une bonne lecture). Pouvez vous m'indiquer cette dite taille sachant que nous sommes sur un support de format A4.

Je vous remercie par avance de vos investigations.

Cordialement.

XM